

DEPARTEMENT  
DU  
PAS-DE-CALAIS

-----

ARRONDISSEMENT  
DE  
MONTREUIL-SUR-MER

----

Commune de CUCQ

Nombre de Conseillers  
Municipaux en exercice

29

DELIBERATION N° 1

**OBJET**

Budgets Primitifs 2021  
(Principal et ex A.S.A.P.  
de Stella Plage)

-----

**CONSEIL MUNICIPAL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le Lundi 12 avril 2021 à 17 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 avril 2021, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Walter KAHN, Maire.

Etaient présents : Monsieur KAHN Walter, Monsieur REQUIER Laurent, Madame BARBARA Margarete, Monsieur BOMY Didier, Madame NEUVILLE Annie, Monsieur ABEEL Stéphane, Madame COPIN Nathalie, Monsieur FLAHAUT David, Madame DAMBRON Camille, Madame DUSSAUSOY Martine, Monsieur LOUVET Eric, Monsieur CHAVATTE Jean-Pierre, Monsieur HODE Alain, Madame GUILBERT Pascale, Monsieur VAMBRE Didier, Madame MOREL Caroline, Madame DESMIDT Florence, Monsieur HERMAN David, Madame LATRECH Katy, Madame QUEVA Stéfany, ~~Madame PETIT Elodie~~, Monsieur PRUVOT Jérôme, ~~Monsieur NOFFICIAL Sébastien~~, ~~Monsieur DUSANNIER François~~, Madame BIGOT Catherine, Madame DEHARBE Christelle, Monsieur LASSALLE Hervé, Madame LEFEBVRE Laurence, Madame MICHELI Karine.

Absents excusés : 3 conseillers municipaux rayés ci-dessus.

Pouvoirs : Mme PETIT Elodie pour Mr ABEEL Stéphane  
Mr DUSANNIER François pour Mme DEHARBE Christelle

Monsieur HODE Alain, Conseiller Municipal, est secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général des impôts,

VU la Loi n°2020-1473 du 30 novembre 2020 de finances rectificative pour 2020,

VU la Loi n°2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021,

VU la circulaire préfectorale en date du 4 mars 2021 relative aux informations et recommandations pour l'exercice budgétaire 2021,

VU la circulaire préfectorale en date du 17 mars 2021 relative à la fiscalité locale,

VU l'arrêté préfectoral en date du 30 janvier 2004 relatif à la dissolution de l'ASAP de Stella-Plage, et notamment son article 7,

CONSIDERANT que la date limite de vote des budgets et de fixation des taxes directes locales est fixée au 15 avril,

CONSIDERANT que les opérations comptables consécutives au transfert de biens et à la réalisation des travaux de mise en conformité des voies situées dans le périmètre de l'ex-ASAP de Stella-Plage doivent être identifiées dans un budget annexe de la commune,

VU les courriers en date des 28 mai et 10 septembre 2020 sollicitant auprès de la Préfecture du Pas de Calais la clôture du budget annexe de l'ex A.S.A.P. de Stella Plage,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 8 mars 2021 relative au Débat d'Orientation Budgétaire 2021,

VU la commission « Finances » en date du 26 mars 2021,

Considérant que les Budgets Primitifs 2021 (Principal et ex-ASAP de Stella-Plage) ont été transmis et consultables par voie dématérialisée préalablement à la réunion à chaque Conseiller Municipal, avec une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles destinée aux citoyens afin d'en saisir les enjeux,

Monsieur le Maire reprend chapitre par chapitre les projets de budgets présentés en commission « Finances » le 26 mars 2021,

Après discussion et débat préalable permettant de constater l'assentiment sur le budget de la totalité ou de la majorité des conseillers présents, le budget principal est adopté par chapitre (Messieurs Didier BOMY, David FLAHAUT et David HERMAN ne prenant pas part au vote du chapitre 65 relatif aux subventions accordées aux associations). Il est équilibré en recettes et en dépenses à 6 647 819,87 € pour la section de fonctionnement et à la somme de 1 988 267,29 € pour la section d'investissement.

Le Budget Annexe de l'ex-ASAP de Stella-Plage est équilibré en recettes et en dépenses à 114.574,08 € pour la section d'investissement. Il est adopté globalement à l'unanimité.

**BUDGET PRIMITIF 2021  
(PRINCIPAL ET EX-ASAP DE STELLA-PLAGE)**

**VOTE CHAPITRE PAR CHAPITRE OU VOTE GLOBAL**

CHAPITRES	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	RESULTATS
<b><u>Section de Fonctionnement</u></b>				
<b><u>DEPENSES</u></b>				
011	28	0	0	Adopté
012	28	0	0	Adopté
65	19	0	9	Adopté
66	28	0	0	Adopté
67	28	0	0	Adopté
022	28	0	0	Adopté
023	28	0	0	Adopté
042	28	0	0	Adopté
<b><u>RECETTES</u></b>				
013	28	0	0	Adopté
70	28	0	0	Adopté
73	28	0	0	Adopté
74	28	0	0	Adopté
75	28	0	0	Adopté
77	28	0	0	Adopté
042	18	0	0	Adopté
<b><u>Section d'Investissement</u></b>				
<b><u>DEPENSES</u></b>				
20	28	0	0	Adopté
21	26	2	0	Adopté
10	28	0	0	Adopté
16	28	0	0	Adopté
040	28	0	0	Adopté
<b><u>RECETTES</u></b>				
13	28	0	0	Adopté
165	28	0	0	Adopté
021	28	0	0	Adopté
040	28	0	0	Adopté
001	28	0	0	Adopté

**BUDGET ANNEXE EX-ASAP DE STELLA-PLAGE**

<b><u>VOTE GLOBAL</u></b>	28	0	0	Adopté
---------------------------	----	---	---	--------

Fait et délibéré à CUCQ, les jour, mois et an susdits.



LE MAIRE,  
Signé : Walter KAHN  
Pour copie conforme  
LE MAIRE,  
Walter KAHN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216202614-20210412-deliberation1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2021

Affichage : 12/04/2021

